



24.031

Rapport de la Commission financière

Comptes 2023

(du 30 avril 2024)

au Conseil général

de la Ville de La Chaux-de-Fonds

Composition de la Commission

Pour Les Vert-e-s : M. Jean-Emmanuel Lalive

Mme Ilinka Guyot

M. François Perret

M. Christian Piguet

Pour le PLR :

M. Maël Iseli

M. Cédric Haldimann

M. Alain Vaucher (rapporteur)

Pour le PS :

M. Pierre-Alain Borel

M. Karim Djebaili (président)

M. Andrea Moretti

Pour le POP :

M. Karim Boukhris

Mme Françoise Jeandroz

Mme Lara Zender

Pour l'UDC :

M. Jean-Pierre Brechbühler (vice-président)

Mme Jennifer Angehrn

Composition du Conseil communal

M. Jean-Daniel Jeanneret, président, directeur du dicastère de l'économie, des finances, de l'action sociale et des services internes (DEFASI)

M. Thierry Brechbühler, vice-président, directeur du dicastère de la jeunesse, des sports, de la santé et du service d'incendie et de secours (DJESSS)

M. Huguenin-Elie, directeur du dicastère de l'urbanisme, des bâtiments, des relations extérieures et de la communication (DUBREC)

M. Théo Bregnard, directeur du dicastère de l'instruction publique, de la culture et de l'intégration (DICI)

M. Patrick Herrmann, directeur du dicastère des ressources humaines, des espaces publics, des énergies et de la sécurité (DREPES)

Madame la présidente,
Mesdames les conseillères générales,
Messieurs les conseillers généraux,

La Commission financière (ci-après CoFi) s'est réunie les, 25 mars 2024, 24 avril 2024 et le 30 avril 2024 pour l'examen des comptes 2023.

Le Conseil communal a participé *in corpore* aux deux premières séances, M. Huguenin-Elie et M. Jeanneret étant excusés à la troisième. Ont également participé aux trois séances, Mme Sylvène Aeschlimann, cheffe du Service des finances et Mme Virginie Rais, secrétaire du Dicastère de l'Économie, des Finances, de l'Action sociale et des Services internes.

En préambule, la CoFi s'est posée la question de l'intérêt d'organiser toutes les sous-commissions avant la première séance en plénum pour que tous les commissaires aient rencontré les services avant celle-ci. L'analyse est partagée tant par les membres de la CoFi que par le Conseil communal mais au vu des usages et des contraintes de l'agenda, il semble difficile d'en faire une systématique.

Présentation générale des comptes 2023

Les comptes 2023 présentent un déficit de CHF 3.7 millions résultat de la soustraction des dépenses de CHF 280.6 millions des recettes de CHF 276.9 millions. Soit une amélioration de CHF 11.2. millions par rapport au budget 2023. Il apparaît ces dernières années une diminution linéaire du déficit vers une tendance à l'équilibre des comptes.

Les recettes des impôts des personnes physiques ont augmenté en relation avec la compensation, au niveau des salaires, du renchérissement et de l'IPC (indice des prix à la consommation). Un gain de nouveaux habitants d'environ 750 personnes a certainement dopé les recettes fiscales. La bonne santé de nos entreprises, durant cette période de haute conjoncture, a également fortement soutenu ce bon résultat, en plus d'un rattrapage 2022, via les recettes des impôts des personnes morales.

Avec 999 EPT (équivalent plein-temps) en 2023 (961 en 2019), les charges du personnel sont en hausse de CHF 4.5 millions par rapport aux comptes 2022. Les collaborateurs et les collaboratrices de la ville ont perçu l'entièreté de leur échelon quantitatif et qualitatif ainsi que la compensation pleine et entière du renchérissement calculé via l'IPC. Il est à préciser que chaque décision du Conseil général, qui a pour corollaire la création d'un EPT en cours d'année, a une répercussion directe sur le budget idoine dans lequel cet EPT est implicitement et automatiquement implémenté. Cependant, le budget 2023 prévoyait 998 EPT alors que les comptes en présentent 999. L'explication est donnée par le Conseil communal. Il devait, lors de la présentation de son rapport d'information, le 25 mars 2023, concernant les réfugié.e.s ukrainien.ne.s et qui stipulait la création de cinq classes dotées de 4.5 EPT, présenter un arrêté concernant ces EPT au Conseil général.

L'évolution des BSM (biens, services et marchandises) sont en augmentation de CHF 1.5 million par rapport aux exercices précédents, cela s'explique par la hausse des prix tant des biens que des énergies. A relever que les BSM sont malgré tout inférieurs de CHF 1.9 million par rapport au budget 2023. Pour contrebalancer cet effet inflationniste, un prélèvement de CHF 1.85 million à la réserve de politique conjoncturelle est effectué.

Sur CHF 41 millions d'investissements prévu au budget 2023, CHF 32 millions ont été dépensés. Résultat encourageant, en prévision des échéances futures, par rapport aux exercices des années précédentes qui eux se situaient en-deçà de ces 78%. Comme la capacité d'autofinancement

de La Chaux-de-Fonds est quasi nul, la dette progresse et s'établit à CHF 498 millions. La fortune, elle, diminue à CHF 131 millions.

Pour donner suite à la proposition d'un commissaire de séparer les revenus de boutique et les revenus de restauration, pour des questions de lisibilité et de gestion, en particulier à Muzoo mais à futur dans les structures comparables à venir, la CoFi décide majoritairement de ne pas donner suite à cette demande. Les services concernés et le Conseil communal s'engagent à suivre les revenus de façon différenciés et de les transmettre aux commissaires lors des sous-commissions.

La CoFi est satisfaite d'observer que la situation de la ville est tendanciellement favorable et que les comptes, au fur et à mesure des années, s'améliorent. Mais elle est aussi consciente que cette évolution est fragile et dépend de facteurs, entre autres conjoncturels, non maîtrisables comme la domiciliation et la marche des affaires des entreprises sise sur la commune et sur le canton.

Prises de positions des représentant-e-s des groupes

Préavis du groupe Les Verts

Les commissaires du groupe des Vert-e-s ont pris connaissance des comptes 2023 et les accepteront. Nous nous réjouissons de l'amélioration du déficit budgété à CHF 14.9 millions, qui est ramené à CHF 3.7 millions.

Cette amélioration est notamment due à l'augmentation des revenus fiscaux, principalement des personnes morales. Depuis le début de la législature nous soulignons que les déficits sont dus à un manque de recettes et non structurel. Cela se confirme aujourd'hui.

Grâce à la dynamique positive instaurée, qui permet une hausse de la population en 2023, ainsi qu'une période économique favorable, notre ville retrouve des couleurs.

Cette année 2023 aura été marquée par la tempête du 24 juillet. Nous pouvons relever l'investissement et le travail exceptionnel qui a été effectué par toutes et tous. Soyez-en ici chaleureusement remercié-e-s.

La législature se termine avec une nette amélioration des comptes, ce qui permet de voir l'avenir avec un peu plus de sérénité. Il fallait oser amorcer

une métamorphose. Rendre notre ville plus attractive, maîtriser les charges tout en gardant un service de qualité à l'ensemble de la population.

Remercions le Conseil communal et l'ensemble des services de la ville pour leur travail, et l'énergie mise pour arriver à ce résultat. Les années à venir auront leur lot d'embûches pour réussir à retrouver l'équilibre. Mais n'en doutons pas, à la vue des nombreux projets en cours de réalisation ou à venir, qui continueront de faire rayonner notre ville.

Préavis du groupe PLR

Les commissaires PLR regrettent que cette fin de législature n'ait pas pu voir un exercice à l'équilibre surtout en cette période de haute conjoncture. Ils se contentent difficilement d'un exercice qui présente un déficit de CHF 8 millions de moins que budgété, soit CHF 3.7 millions. Les charges de personnel sont en forte hausse car tous les échelons ont été accordés, tout comme l'adaptation au renchérissement (IPC). Cette politique volontariste de valorisation de l'emploi à La Chaux-de-Fonds est soutenue par le groupe PLR mais nous continuons à être préoccupés par l'augmentation du nombre de poste de travail et nous y resterons attentifs.

La très nette amélioration des rentrées fiscales en lien avec la conjoncture est une bonne nouvelle. Mais une partie des revenus fiscaux des personnes morales est un rattrapage de 2022 qui améliore les comptes 2023. Nous savons tous d'expérience que notre tissu industriel est fragile de par sa nature et les perspectives actuelles ne nous incitent pas à l'optimisme. Nous entrevoyons, au mieux, des charges stables mais un reflux des recettes avec un déficit qui reprend l'ascenseur.

L'attractivité résidentielle est intimement liée à la bonne marche des entreprises qui procurent l'emploi. Il est donc essentiel de continuer de développer des conditions cadres attrayantes pour accueillir de nouveaux acteurs dans notre région. L'attractivité est également liée aux infrastructures rénovées et modernisées et nous exprimons notre satisfaction quant au taux de réalisation des investissements budgétés, soit 78%.

Préavis du groupe PS

Avec un déficit de CHF 3 millions en dessous de celui enregistré pour les comptes 2022 et de CHF 11 millions inférieurs à ce qui avait été budgété, on constate que la Ville poursuit le redressement débuté depuis quelques années.

Si l'essentiel de ce résultat s'explique par des recettes fiscales beaucoup plus importante qu'attendues, les charges d'exploitations sont inférieures au budget de près de CHF 3 millions. Ceci démontre bien qu'il n'y a aucune frénésie de la dépense, même si la transformation de la Ville que ce soit en termes d'urbanisme ou de services à la population va dans le sens de quelque chose de toujours plus qualitatif.

L'évolution de notre population résidente qui est repartie à la hausse en 2023 après plusieurs années de baisse prouve bien que le choix qui a été fait d'investir dans l'avenir en travaillant sur les infrastructures et les prestations pour attirer des habitants plutôt que de se lancer dans une course vers toujours moins d'impôts est le bon.

Avec 78 % des investissements réalisé par rapport à l'enveloppe prévu, 2023 se situe bien au-dessus de ce qu'on a connu dans les dernières années. Si une telle cadence sollicite énormément les services, il convient de ne pas ralentir si on veut poursuivre sur notre lancée et retrouver les chiffres noirs.

Nous saisissons cette occasion pour remercier les collaboratrices et collaborateurs de la Ville, ainsi que le Conseil communal pour leur engagement sans faille.

Le groupe socialiste prévoise favorablement les comptes 2023.

Préavis du groupe POP

La législature qui s'achève a été marquée par un certain pessimisme de la part du Conseil communal dans l'élaboration des budgets. En résultent, cette année encore, des comptes bien meilleurs qu'annoncés. Si ceux-ci présentent un déficit à hauteur de CHF 3,6 millions, ils poursuivent une amélioration régulière depuis 2020 et l'introduction de la dernière réforme fiscale cantonale. Sans cette nouvelle baisse d'impôts, les comptes de la Ville auraient été positifs pour au moins la deuxième année consécutive.

L'amélioration remarquée est le fruit d'une politique d'investissements volontariste et d'une maîtrise des dépenses au quotidien qui ont relancé l'attractivité de la Ville. Nous ne pouvons cependant pas fermer les yeux sur le fait que ces efforts reposent en grande partie sur le personnel. Bien que nous soyons sortis de la politique d'austérité, les collaborateurs de la Ville n'ont pas encore pu sortir la tête de l'eau de manière pérenne.

Si les mesures prises précédemment ont conduit à un marasme généralisé et une perte d'habitants, la nouvelle dynamique amorcée aura permis de compenser les différentes baisses fiscales qui nous ont été imposées. Nous le répétons, la Ville souffre d'un problème de ressources. Les réduire encore serait délétère, surtout au moment où d'importants investissements seront à consentir (infrastructures, accueil pré- et parascolaire).

Les commissaires POP recommandent l'acceptation des comptes 2023.

Préavis du groupe UDC

Les commissaires UDC se réjouissent et saluent l'amélioration de CHF 11.1 millions de francs annoncée entre le déficit de CHF 14.8 millions prévu au budget et le résultat des comptes 2023 avec un déficit définitif de CHF 3.7 millions.

Nous constatons que les charges de personnel et les dépenses sont bien maîtrisées, et il s'agira désormais de continuer sur la voie positive prise depuis quelques années afin de permettre enfin à la cité de renouer avec les chiffres noirs. Pour cela il faudra compter sur une attractivité accrue de la ville grâce aux nombreux projets en cours dans la région et au dynamisme actuel. Cela permettra d'attirer de nouveaux citoyens ainsi que de nouvelles entreprises, ce qui générera des revenus supplémentaires. Le but étant d'atteindre l'équilibre financier dès que possible.

Bien entendu nous ne pouvons pas non plus être enthousiastes de comptes présentant un déficit de 3.7 millions surtout que, pour l'obtenir, il ne faut pas oublier que la ville a prélevé 1.85 million dans la réserve de politique conjoncturelle, mais nous sommes quand même satisfaits de l'amélioration conséquente obtenue par rapport au déficit abyssal que le budget 2023 nous annonçait.

Nous resterons attentifs à ce que la dette reste contenue ces prochaines années et ceci malgré le fait qu'il faille continuer à investir, afin que notre ville reste attractive et maintienne la bonne dynamique actuelle.

Pour conclure, les commissaires UDC accepteront les comptes 2023 à l'unanimité.

Adoption des rapports des sous-commissions

Les rapports sont adoptés à l'unanimité des membres présent.e.s.

Adoption du rapport de la Commission financière

Le rapport est adopté à l'unanimité des membres présent.e.s.

Approbaton des comptes 2023

Les comptes 2023 tel que présentés par le Conseil communal sont approuvés à l'unanimité des membres présent.e.s.

Pour la Commission financière
Alain Vaucher
Rapporteur